



REGLEMENT
CHALLENGE MARTHE
CHAVERNOZ
Date de dernière mise à jour : 4/07/2017

Par rapport à version précédente, les modifications sont surlignées en jaune.

SOMMAIRE

GENERALITES.....2
Arrêt de la compétition.....2
Réclamation.....2
Licence2
Pression sur le JA2
PRÉAMBULE.....2
DISPOSITIONS GÉNÉRALES.....2
Article 1 Organisation2
Article 2 Tenue2
Article 3 Arbitrage.....2
DÉROULEMENT SPORTIF3
Article 4 Composition des tableaux.....3
Article 5 Déroulement des rencontres.....3
Article 6 Challenge.....3
Article 7 Points classement3
INSCRIPTIONS.....3
Article 8.....3

GENERALITES

Arrêt de la compétition

Un joueur arrêtant la compétition quel que soit le niveau atteint sera déclaré forfait. Il ne sera pas classé. Dans le cas d'une compétition avec qualification à l'échelon supérieur, il ne pourra pas être sélectionné pour y jouer.

Réclamation

Toute réclamation devra être formulée par écrit auprès du JA principal avant la fin de la compétition, par un dirigeant ou entraîneur du club réclamant. Le réclamant devra noter le nom de son club, son nom, son prénom, sa qualité, la date et l'heure du dépôt de la réclamation, ses remarques éventuelles et sa signature. Elle sera jointe au rapport du JA.

Licence

Tout joueur doit pouvoir justifier de sa licenciation auprès du JA principal de la compétition (voir modalités sur circulaire administrative) ou démontrer son identité.

Pression sur le JA

Toute pression exercée par un club auprès de la table d'arbitrage afin d'outrepasser le présent règlement, devra être consignée sur le rapport du JA principal (club, nom et prénom du réclamant et motif)

PRÉAMBULE

Cette épreuve mixte est réservée aux jeunes âgés de moins de 15 ans, licenciés FFFT promotionnels ou traditionnels à condition :

- D'avoir un nombre de points de classement défini dans le tableau ci-dessous.
- Ne pas avoir été licencié traditionnel la saison précédente (sauf poussins/poussines), ne pas être en "reprise d'activité" ni avoir été licencié affinitaire (UFOLEP...) plus d'une saison.

4 tableaux sont organisés regroupant filles et garçons

	Tableaux mixtes	Catégories sportives	Points de classement Filles et garçons
X09 (- 9 ans)	Poussins et Poussines	- 9	< = 650
X11 (-11 ans)	Poussins et Poussines Benjamins et Benjamines	-11	
X13 (-13 ans)	Minimes	-12 et -13	
X15 (-15 ans)	Cadets - Cadettes	-14 et -15	

Chaque joueur ou joueuse ne peut s'inscrire que dans sa catégorie d'âge sauf pour les poussins et poussines.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1 Organisation

Le Comité Départemental est responsable de l'organisation de cette épreuve, mais décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Article 2 Tenue

La tenue sportive est obligatoire et doit être conforme aux règlements généraux de la Fédération.

Article 3 Arbitrage

Le juge arbitre :

- est tenu de respecter intégralement le présent règlement.
- est seul habilité à prendre toutes dispositions nécessaires pour résoudre les cas non prévus au présent

règlement.

- a qualité pour demander l'expulsion de tout joueur ou spectateur dont l'attitude ou les propos seraient incompatibles avec l'esprit sportif et qui entraverait le déroulement normal de l'épreuve.
- a toute liberté pour la désignation des arbitres parmi les joueurs ne jouant pas à ce moment. Il peut également accepter d'autres personnes si ces dernières sont aptes à arbitrer convenablement.

DÉROULEMENT SPORTIF

Article 4 Composition des tableaux

Pour chaque tableau, la compétition débutera par des poules de 4 si le nombre de joueurs inscrits est < 80 sinon en poules de 3 et se poursuivra pour tous les joueurs dans un tableau à élimination directe.

Chaque poule se jouera sur une seule table afin de permettre aux joueurs de s'arbitrer.

Les places 3 et 4 des tableaux principaux ne sont pas jouées.

Le placement dans les poules sera effectué dans l'ordre décroissant des points classement puis en cas d'égalité par tirage au sort en faisant appel à une émission de nombres aléatoires.

Si le nombre de participants est trop réduit, les joueurs entreront dans un tableau à élimination directe avec parties de classement, mais jamais dans une poule seule.

Article 5 Déroulement des rencontres

Les balles utilisées seront en matière plastique 3* agréées FFTT de mêmes référence, couleur et marque fournies par le club organisateur (attention à la couleur des maillots).

Chaque partie se jouera au meilleur des 5 manches.

Article 6 Challenge

À l'issue de la compétition, le comptage des points relatif au "Challenge Clubs" se fera de la façon suivante :

- Vainqueur 4 pts, finaliste 3 pts, 1/2 finaliste 2 pts, 1/4 finaliste 1 pt
- 2 points par joueur présent
- 1 point en moins par joueur absent

Le résultat ne sera communiqué que dans la mesure du possible.

Les récompenses seront remises lors de la prochaine Assemblée Générale.

Article 7 Points classement

Cette épreuve étant ouverte aux joueurs licenciés promotionnels, les résultats individuels ne sont pas comptabilisés et ne donnent pas lieu à échange de points.

INSCRIPTIONS

Article 8

La date de cette épreuve ainsi que celle de la limite d'inscription sont fixées sur le calendrier départemental. Le lieu du déroulement de l'épreuve, les horaires et le montant de l'engagement seront communiqués sur le site du CDTTE. Vous serez informés de leur mise en ligne par mail.

Les modifications d'horaires et de lieu pourront être adressées par Internet.

Les inscriptions sont à adresser au secrétariat du Comité départemental à l'aide du document officiel du CDTTE, par courrier ou par courriel ; dans ce cas, le document officiel sera mis en pièce jointe.

Aucune autre forme de demande d'inscription ne sera acceptée.

Le document officiel d'inscription sera sur le site du CDTTE au format Excel.

Le montant des inscriptions sera automatiquement débité dans le compte club.

Aucune inscription ne sera prise sur place

FIN